

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 37

Artikel: A propos d'araignées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Réduction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Lausanne, le 11 septembre 1897.

Tout en nous associant aux témoignages de regrets, unanimement exprimés par les organes de la presse vaudoise, à l'occasion de la mort de M. le professeur Besançon, nous nous empressons de publier la pièce de vers qu'on va lire et qu'un des anciens amis du défunt a eu l'amabilité de nous communiquer. Nous estimons qu'on peut la mettre au nombre des plus heureuses compositions poétiques du regretté professeur. Elle a été lue dans l'un des derniers repas qui réunissaient annuellement, chez l'un des participants, les anciens élèves du Collège cantonal, qui se trouvaient dans la même volée, en 1845.

La dernière de ces réunions a eu lieu, en juin dernier, à Lutry, chez M. Müller, ancien pasteur à Pampigny.

LE BANQUET DES VIEUX AMIS

Sur l'air de : T'en souviens-tu ?

Le mois des fleurs, couronné de verdure,
A ranimé de son souffle puissant
Les gazons morts, jaunis par la froidure,
Et le zéphir passe en les caressant.
Mais du printemps la grâce enchanteraise,
L'émail des prés et le ciel radieux,
Les doux parfums valent-ils l'allégresse
Qui coule à flots dans le banquet des vieux ! { bis.

N'en croyez pas une vaine apparence :
Si les hivers ont neigé sur nos fronts,
Au dedans couve une chaleur intense,
Que jusqu'au bout, amis, nous maintiendrons.
Le fort lien qui rapproche nos âmes,
En soixante ans a serré bien des nœuds.
Notre amitié toujours aura la flamme
Qu'on voit briller dans le banquet des vieux. { bis.

Les cieux, à tous, n'ont pas été propices ;
Ils sont venus aussi les mauvais jours
Avec leurs deuils, leurs revers, leurs caprices ;
Mais après eux est venu le secours.
Un rayon d'or a percé le nuage
Et dissipé ses voiles pluvieuses.
Courage, amis ! pour oublier l'orage,
Consolons-nous dans le banquet des vieux. { bis.

Ah ! jouissons de cette heure présente :
C'est un ami qui nous fait ces loisirs.
Goûtons les biens que sa main nous présente ;
Il a voulu combler tous nos désirs.
Que l'amitié règne ici sans contrôle,
Nous inspirant discours et chants joyeux.
Des vrais plaisirs fondons ici l'école,
Car leur séjour est au banquet des vieux. { bis.

Chassons bien loin douleurs, soucis moroses ;
Notre avenir sera ce qu'il pourra.
Laissons Celui qui régit toutes choses
Nous rappeler à lui quand il voudra.
Un jour, sans doute, en la vie éternelle,
Parmi les chœurs des esprits bienheureux,
Nous reverrons, dans leur splendeur nouvelle,
Ceux qu'aujourd'hui trouve au banquet des vieux. { bis.

J. BESANÇON.

La mode se repose.

Où réside la Mode dans ce moment, et que fait-elle ?...

Il est assez difficile de répondre à cette question, car, depuis quelque temps, l'on n'entend presque plus parler d'elle.

Peut-être rêve-t-elle dans les profondeurs de

quelque forêt où se promène-t-elle au bord d'un lac ou d'une mer quelconque, le regard perdu sur ses eaux profondes ?...

Quoi qu'il en soit, nous pouvons supposer que la Mode se repose. — Il est bien juste, n'en déplaise à quelques élégantes dans leur égoïsme, qu'elle s'accorde, comme tant d'autres, quelques semaines de vacances. N'a-t-elle pas assez combiné et travaillé ? Pour en être convaincu, il n'y a qu'à songer aux montagnes enchantées qu'on pourrait former avec les amas de percales, de linons, d'étamines, de dentelles et de guipures qu'elle a mis à l'ordre du jour et qui parent si bien, en ce moment, tant de jeunes femmes fraîches et heureuses.

Elle a pensé à tout pour satisfaire cette jeunesse avide de plaisir. Elle ne lui a pas seulement donné les modèles de ravissants costumes, mais lui a fourni des types de chapeaux vaporéux dont les nuances bleues, roses, crème ou mauve se mêlent avec grâce aux frisons blonds ou bruns.

La mode a même songé au parapluie, pour les averses imprévues ; à l'ombrelle pour les rayons brûlants ; aux tours de cou aussi blancs et légers que des flocons de neige, pour les soirées fraîches, sans oublier les souliers noirs ou jaunes dans lesquels tant de pieds mignons trottent maintenant par les chemins et les pelouses.

Aussi ne vous plaignez pas s'il se fait un court silence sur la question de vos chers atours, mais continuez à battre gaiement, coeurs de vingt ans, sous les mousselines et les dentelles, lors même que la Mode se repose.

Mais il en est qui soupirent en songeant à leur jeunesse perdue, et qui chaque jour font la chasse, — chasse anxieuse, — à leurs premiers cheveux blancs, sans jamais, hélas ! revenir bredouille !

D'autres ne peuvent se résigner à perdre leurs dents, leur fraîcheur et pour lesquelles chaque ride nouvelle est une pénible épreuve !

Ces pauvres femmes, qui n'ont pas le courage de vieillir en braves, se désolent devant leur miroir, écoutant la voix mélancolique qui murmure au dedans d'elles :

Comme volent les années !
Nous voilà bientôt des vieux,
Et le soir de nos journées
Déjà paraît dans les cieux !

Et bien ! à celles-là aussi, que la vieillesse effraye tant, la Mode a pensé tout particulièrement avant de se croiser les bras. Elle leur a indiqué de magnifiques étoffes aux teintes serines, des pommades et des eaux infailables pour combattre le grisonnement des cheveux, la chute des dents et même l'apparition de la ride redoutable.

Elle a mis à leur portée des boléros gracieux, des collets tout de soie et de dentelles, sous lesquels leurs coeurs abattus peuvent cacher aux indiscrets leurs regrets de n'avoir plus vingt ans.

Pas plus que les jeunes, les vieux n'ont donc le droit de réclamer — si la Mode se repose.

Mme DESBOIS.

A propos d'araignées.

Un de nos journaux rapportait dernièrement que l'administration des télégraphes japonais se trouvait très contrariée à la suite de nombreuses perturbations survenues dans la transmission des dépêches. Elle a découvert que ces irrégularités provenaient d'araignées qui ont déserté les bosquets voisins pour venir dresser leurs filets entre les isolateurs, les fils télégraphiques et le sol. Et ces fils, excellents conducteurs, paraît-il, détournent le fluide qui va se perdre en terre.

Ceci nous a rappelé un fait observé dans une course que nous faisions avec quelques amis. Nous cheminions entre deux lignées d'arbres, laissant entre elles un espace de trois mètres au moins, et à tout instant notre visage rencontrait, au passage, des fils d'araignées tendus en travers du chemin. Ce fut là le sujet de toute une conversation sur l'industrieux insecte, sans cependant arriver à une conclusion au sujet de la manière dont il tendait ainsi ses fils d'un arbre à l'autre.

Il ne peut le faire en traversant le chemin, disions-nous, car le fil, trouvant maint obstacle dans les asperités du sol, serait bientôt rompu.

Comment opérait-il ? That is the question.

Nous restâmes là jusqu'à la semaine dernière, où il nous tomba par hasard sous la main un ancien numéro du *Petit Parisien*, dans lequel nous avons détaché ces quelques lignes, très intéressantes :

« On cite tous les jours de nouveaux traits d'intelligence des animaux. L'araignée se distingue par son ingéniosité.

Un savant de l'Amérique du Sud vient de révéler comment l'une d'elles, pour corriger les effets du vent sur sa toile suspendue, avait imaginé de la lever d'un petit caillou mathématiquement placé par un fil au point précis où il produisait par son poids le résultat utile. Un ingénieur n'eût pas mieux calculé son affaire.

Mais sait-on que les rouleaux et la projection des serpentins qui amusent tant les Parisiens ne sont qu'une imitation imparfaite et malhabile de l'art avec lequel certaines araignées lancent, d'un arbre à l'autre, à des distances incroyables, leurs fils enroulés, sur lesquels elles veulent, par exemple, comme sur une corde, passer d'un côté d'allée à l'autre ?

Nul Parisien n'a eu encore assez d'adresse pour envoyer un serpentin à la fenêtre d'en face, à travers les boulevards. Les araignées en question font mieux. Elles mouillent en boule le bout du fil pressé en pelote, puis, soudain, avec une force et une précision inouïes, elles l'envoient s'enrouler, comme un lacet, à la branche visée — et le fil y est solidement attaché.

Et que dire de l'araignée maçon, que le peintre Courbet découvrit en 1864, au cours d'une excursion dans les environs de Montpellier, en compagnie de Champfleury ? Celle-là en remontrera aux plus experts architectes pour la commodité des habitations.

Elle se creuse dans la terre un spacieux do-

micle, qui prend l'air et le jour par un trou, comme par un tuyau de cheminée. L'orifice en est bouché et caché par une rondelle de glaise pétrie qui s'y ajuste exactement, comme une trappe fixée par une charnière. Cette trappe s'ouvre et se referme à volonté, mue par un fil, comme celui des portes des concierges. S'il pleut, ou si des bruits inquiétants se font entendre, l'araignée tire le cordon, la trappe retombe et l'entrée est close, sans qu'on en voie trace sérieuse. L'habitante veut-elle sortir? une légère poussée, la trappe se relève et la voilà dehors. »

Le gendarme de Coblenze.

M. A. Brisson a déterré à Ems un petit journal publié dans cette localité qui, en 1866, était fréquenté par la fine fleur de la littérature boulevardière de l'époque, Montégut, Wolf, Scholl, Houssaye, qui collaboraient à l'*Eté d'Ems* pour charmer leurs loisirs et payer leurs frais de cigarettes. Ces écrivains s'amusaient à blaguer la stupidité du soldat prussien. Les chroniqueurs parisiens ne tarissaient pas sur ce chapitre. C'est un feu roulant. Entre tous, Méry se signale par une verve gasconne tout à fait réjouissante. L'épisode du *Gendarme de Coblenze*, auquel il consacre un « premier Ems », est un chef-d'œuvre de bouffonnerie qui vaut la peine d'être tiré de l'oubli.

... Donc, vers l'an de grâce 1866, la princesse de Neuwied habitait un château aux environs de Coblenze et y recevait les officiers les plus distingués de la garnison. Le major Pâris, commandant la place, y fut convié ; mais une affaire de service lui ayant enlevé sa liberté au dernier moment, il écrivit, pour s'excuser, une missive respectueuse. Il la remit au gendarme Fritz, son ordonnance, et lui dit : « Portez cette lettre à la princesse et, en revenant, apportez-moi mon dîner. » Tous les jours, le major dinait chez lui et se faisait envoyer son repas de l'hôtel de l'Ancre, à l'enseigne *Zum Anker*. Le gendarme a écouté, s'est recueilli et s'est mis en devoir de remplir cette importante ambassade. Il s'en va de son pied léger jusqu'au château et remet le pli à la camériste, qui lui rend, au bout de cinq minutes, cette réponse verbale :

— Son altesse regrette bien que le major Pâris ne puisse accepter son invitation.

— Oui, réplique Pandore avec le ton solennel d'un diplomate en fonctions, oui, mais le major m'a expressément recommandé de lui rapporter son dîner.

La camériste, un peu simple aussi, transmet cette observation à sa maîtresse, qui, soupçonnant en tout ceci un qui-proquo de théâtre, ordonne qu'un dîner splendide soit placé dans une vaste corbeille et confié aux robustes épaulles du naïf ambassadeur. Celui-ci, glorieux d'une charge si belle, reprend en toute hâte la route de Coblenze et la dépasse triomphalement sur la table de son maître.

Le major Pâris est très étonné ; il ne reconnaît pas la vaisselle ni le menu de l'hôtel de l'Ancre. Désirant reconnaître l'extrême courtoisie de la princesse, il songe à lui dépecher un de ces magnifiques gâteaux de dessert qui sont la gloire de la confiserie locale. Et il l'envoie son fidèle Pandore chez le meilleur pâtissier de Coblenze, lui enjoignant de choisir la plus belle pièce du magasin et de la payer, s'il le faut, jusqu'à cinq thalers.

Ici, je laisse la parole au narrateur :

« Le bon gendarme, se croyant en veine de succès, s'est encore recueilli sur son chemin pour accomplir cette nouvelle mission avec la même intelligence ; il a acheté le gâteau, l'a trouvé un peu cher et, le portant comme une relique, il l'a donné à la camériste et s'est posé dans une attitude digne et fière pour attendre la réponse.

— Donnez un thaler à ce brave homme, a dit la princesse.

Et la camériste a remis au gendarme ce pourboire princier. Le gendarme a examiné la pièce d'argent avec un sourire malin :

— Pardon, *Fraulein*, le gâteau a coûté cinq thalers, il m'en revient quatre encore !

— Donnez-lui-en quatre, dit la princesse en riant aux éclats.

Le major Pâris était à table quand le gendarme est entré ; celui-ci a déposé les cinq thalers sur la nappe en disant :

— La princesse ne voulait donner qu'un thaler,

mais je ne suis pas un conscrit ; j'en ai réclamé cinq, et j'espère que mon major sera content de moi !

Et, tournant sur ses talons, il est sorti, murmurant à part lui :

— Encore une commission aussi bien faite et, à la première promotion, je passe brigadier !

On ne parle à Neuwied que du gendarme du major Pâris. »

A capiati.

(Inédit.)

D'aboo, sédè-vo cein que c'étai y'a on part d'ans que n'hommo à capiati ? Eh bin, c'étai on pourro diablio que dévessai dè l'ardzeint, et qu'on menacivè dè fourra dedein, tantquè que l'aussé payi, se sè montravè dè dzo. Ne poivè saillì dè l'hôto que du que lo scéalo étai mussi ; mà se l'avai lo malheu dè sè laissi accrotsi dè dzo pè l'hussier ào pè lè gendarmes, n'iavai pas à renasquà, faillai martsi à l'ombro.

On gaillà, qu'on lâi desai Bocan, étai à capiati. Vo derè porquè, ne fâ rein ào fé. Tantià qu'onna véprao que maillivè dâi rioutès po férè dâi dzévallès, ye ve du tot liein veni on gendarme qu'avai reçu l'oindrè dè lo veillî.

Nion ne savai onco dein lo veladzo que l'étai à capiati et lo pourro Bocan sè trovâ mau à se n'ese, kâ sè trovâvè tot proutso dâo borné, iò y'avai onna grossa buâa, et ma fâi l'avai poâire dè la leinga dâi buiandaires. Assein quand ve lo gendarme, ne fe ni ion, ni dou, l'eimpougnè 'na faulk et s'ein va sein fèrè seimblant dè rein, dâo coté dâo marè, iò-on municipau sciyivè dè la bâts. Bocan lâi fâ :

— Se vo plié, laissi-mè sciyi avoué vo ; vu vo derè la vretâ : su à capiati ; y'é vu on gendarme et mè su sauvâ.

— Pardié, scie tant que tè voudré, lâi dit lo municipau, ne vâo pas tè veni queri ice !

Mâ sè trompâvè. Pas petout l'euron fê on bet d'andain, que viront ào carro de n'adze lo chacot dâo gendarme. Ne cognessai pas Bocan, mà l'avai su que l'étai li que partessai avoué 'na faulk, et l'avai sédiu.

— Oh ! su fotu, dese Bocan quand lo ve, mè faut felâ !

— Na, na, lâi fâ lo municipau, scie adé et laisse-mè férè !

Bocan fâ coumeint on lâi dit, et lo municipau fâ état d'avai poâire, tsampé sa faulk que bas, fot via son covâ et sè sauvâ dâo coté dâo bou.

Lo gendarme, quand vâi cein, sè met à copâ ào drâi et tracè aprés lo municipau.

Et Bocan sciyivè adé.

L'arâi fallu vairé cè pourro gendarme, coumeint fusavè : châotavè lè z'adzès, cambâvè lè terreaux, l'escarouillivè lè bossons, vouaffâvè dein lè gollies, rein ne l'arretavè et sè desai : « Ye faut que l'aussô ! »

Quand, lo municipau fit prâo liein, fe était d'êtrè reindu et sè laissâ accrotsi.

— Vo z'allâ veni avoué mè, vilhie tsaravouta ! lâi dit lo gendarme.

— Et porquè ! n'é rein à férè avoué vo !

Et sè rebiffavè.

— Au nom dè la loi, vo z'allâ mè sâidrè !

— Du que l'est ào nom dè la loi, allein ! se dit lo municipau...

Quand passiront ào veladzo, lo gendarme lo menâ tsî lo syndiquo, yo dévessai férè signi son livret, et ein arreveint que fe, lo syndiquo lâi dit :

— Quoui diablio menâ-vo quie ?

— On bougro que m'a fê schâ, repond lo gendarme, mà ora le tigno !

— Qu'ê yo fê ? lâi fâ lo municipau.

— Qu'ê yo fê ? qu'ê yo fê ! repond lo gendarme, wo lo sédè prâo, et vo n'ai pas tant traci po rein quand vo m'ai vu !

Adon lo municipau sè mette à reciffin.

Et lo syndiquo assein.

Lo gendarme, tot ébaubi, lè vouâlitivè ti dou sein savai què sè peinsâ.

— N'êtè-vo pas Bocan, se fe ào municipau ?

— Na.

Et ye vouâlitivè lo syndiquo :

— Na, na, fe lo syndiquo, c'est ion dè mè collègues dè la municipalità, et du se que sâi à capiati, y'a onco on villio momeint.

— Adon Bocan est cê que sciyivè avoué vo ? se fe ào municipau.

— Oi.

Et ye reciffin bin mé.

Ora, vo laisso à peinsâ quinna mena fasâi lo pourro gendarme. N'ouzâ pas einsurtâ ciliâo z'hommo d'autorità ; mà, rodzo d'colère, s'ein peinsâvè tant mé. Lè dou z'autro volhîront lâi férè bâirè on verro, mà diabe lo pas que l'accettâ, et ye sè reimmodâ contré lo pousto, sein allâ vouâiti se Bocan sciyivè adé !

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vulliemus.

IV

Nous entrammes dans la tour démantelée. J'avais entendu dire qu'elle receloit des trésors, et demandai à mon guide ce qu'il en savait. — Longtemps on l'a cru, me répondit-il, et bien souvent les chercheurs d'or ont creusé dans ces ruines. (1) Mais on pense aujourd'hui que des Bohémiens, (2) qui, pendant bien des années ont bivouaquâ près de la tour et dans les bois voisins, ont tout emporté. Ils possédaient la baguette magique, et n'auront assurément rien laissé. Ces vagabonds, à l'œil de feu, avaient des figures étranges. Ils se tenaient dans les bois, couchés sur leurs sacs de hâillons, autour d'énormes chaudières. On les croyait enfants du diable. Ils étaient noirs comme lui. Ils parlaient sa langue et ne se mêlaient jamais aux chrétiens. Leur chef était un vieillard, qui avait vécu plusieurs siècles, toujours en voyage, et qui a fini sa vie en ces lieux, voici par quelle triste mésaventure :

Ses filles, brunes comme lui, avaient préparé le repas de la famille dans la grande chaudière. Elles y avaient jeté tout ce que les Bohémiens avaient dérobé pendant le jour, des légumes, des poules, des moutons. « Remuez, leur criait le père, remuez, paresseuses ! Que le dîner soit prêt pour la minuit ! Que regardez-vous la flamme au lieu de l'entretenir et de remuer le bouillon ! »

A minuit, elles servirent le repas. Les en-

(1) Maintes fois, en effet, on a creusé dans la Tour de Gourze et aux alentours dans l'espoir d'y trouver des trésors ; car on prétendait qu'au temps de l'invasion du pays par les Sarrasins, la reine Berthe s'était retirée dans cette tour fortifiée et qu'elle y avait enfoui ses effets les plus précieux. Pour obtenir quelque succès dans ces fouilles, on employait la *baguette magique*, des fumigations, on prononçait quelques termes barbares, on traçait sur le terrain des figures bizarres, on consultait la position relative des astres et des planètes, on observait le vol des corbeaux, on récitait le *grand grimoire*, etc.

(2) Ce que l'on entend ici sous la dénomination vague de *Bohémians*, sont cette espèce de vagabonds et gens sans aveu, appelés aussi *Sarrasins*, *Egyptiens*, etc., qui parcouraient alors le pays par bandes plus ou moins nombreuses. Ils avaient le teint basané, les cheveux noirs et crépus ; leur langage était barbare et inintelligible. Ils allaient d'un lieu à un autre, évitant avec soin les grandes routes, les villes et les villages, recherchant quelque endroit solitaire, quelque forêt où ils bivouaquaient et préparaient leurs repas. D'anciennes ordonnances de l'Etat de Berne prescrivaient que ces bandits (en allemand *Zigeuner*) devaient être appréhendés et repoussés du pays. Lorsqu'on en apercevait, on devait sonner le tocsin, s'armer et leur courir sus comme sur des bêtes fâvées. Ceux qui opposaient résistance devaient être assommés sur le champ, les autres conduits au bailli qui leur faisait couper une oreille, qui faisait fustiger les femmes et les expulsait tous, escortés par la maréchaussée, suppôts de la police qu'on appelait du terme dénigrant de *chasse-gueux*.

A. B.